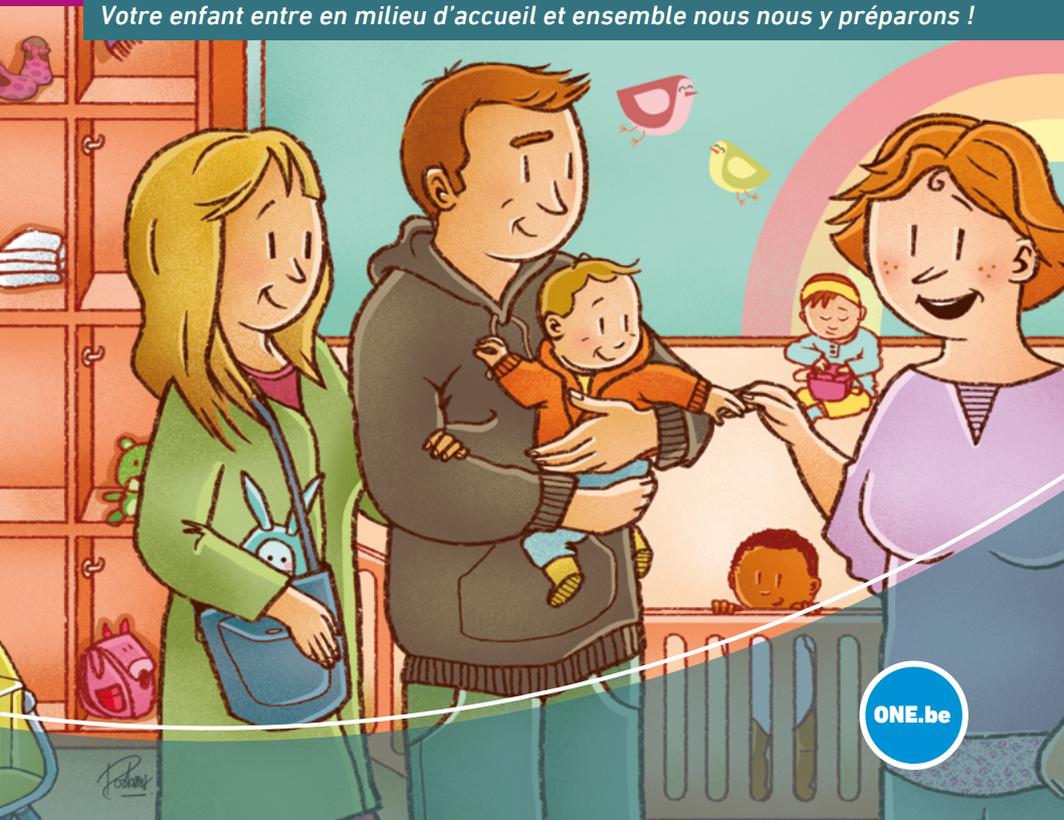
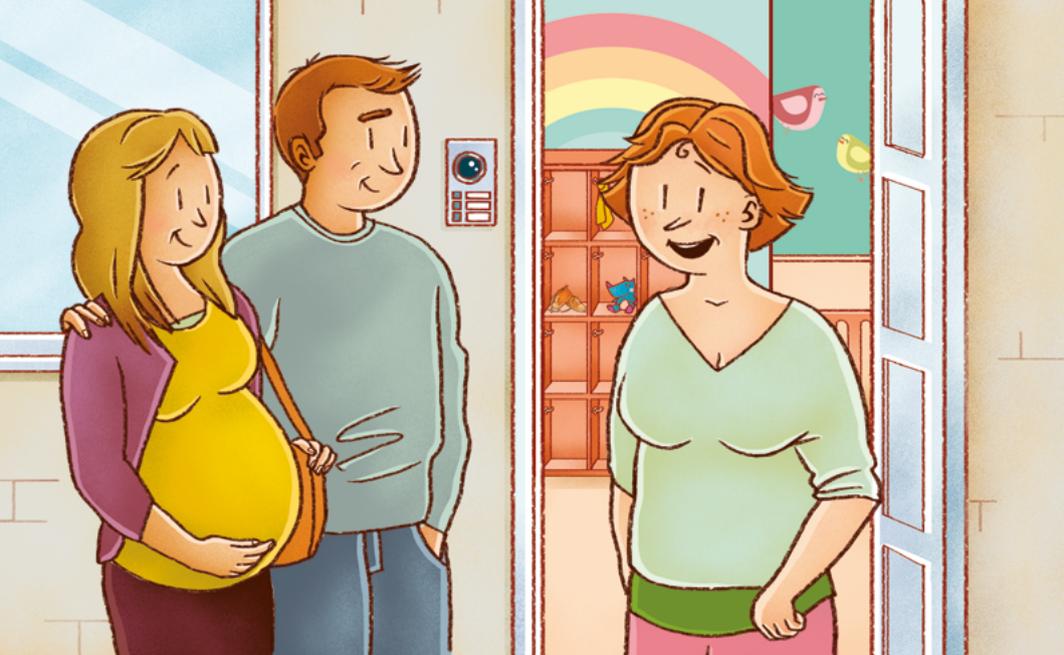


0-3 ans et plus

# LA FAMILIARISATION

*Votre enfant entre en milieu d'accueil et ensemble nous nous y préparons !*





Même pour les adultes, qu'ils soient parents ou professionnels, **l'entrée en milieu d'accueil s'organise** et ce, quel que soit l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie !

Les accueillants\* vous attendent pour construire **avec vous** les premiers moments d'accueil et pour échanger les informations utiles au bien-être de votre enfant.

\* ce terme désigne les personnes (m/f) qui accueillent les enfants dans les différents milieux d'accueil.

La familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et des professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau.

Une répétition de courtes périodes rapprochées sera profitable à l'enfant et plus facile à organiser.



Ce temps est nécessaire pour que :

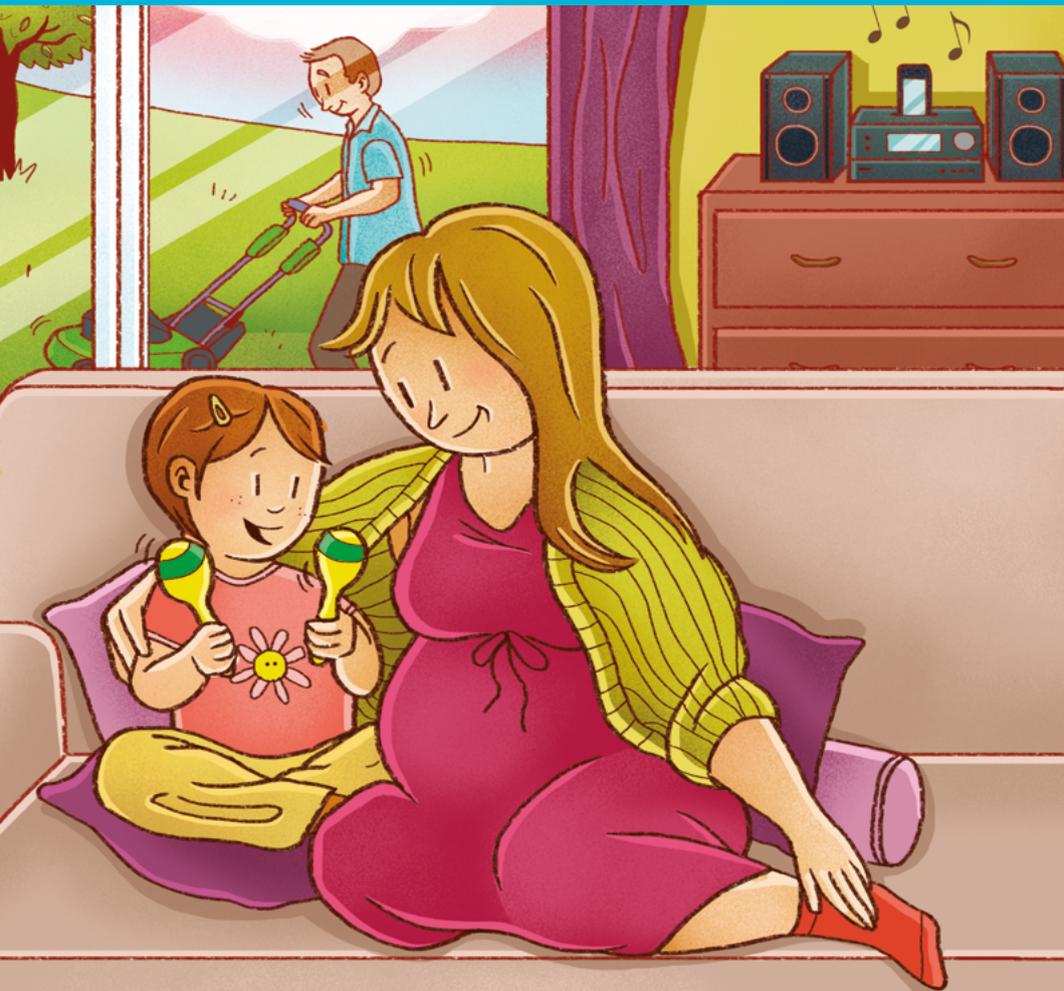
- cet univers inconnu devienne suffisamment **familier** aux uns et aux autres ;
- de nouveaux repères se construisent ;
- les accueillants fassent connaissance avec l'enfant et sa famille ;
- des liens de **confiance** et de **respect réciproque** se tissent ;
- le **rythme** et les **besoins de chacun** soient respectés.

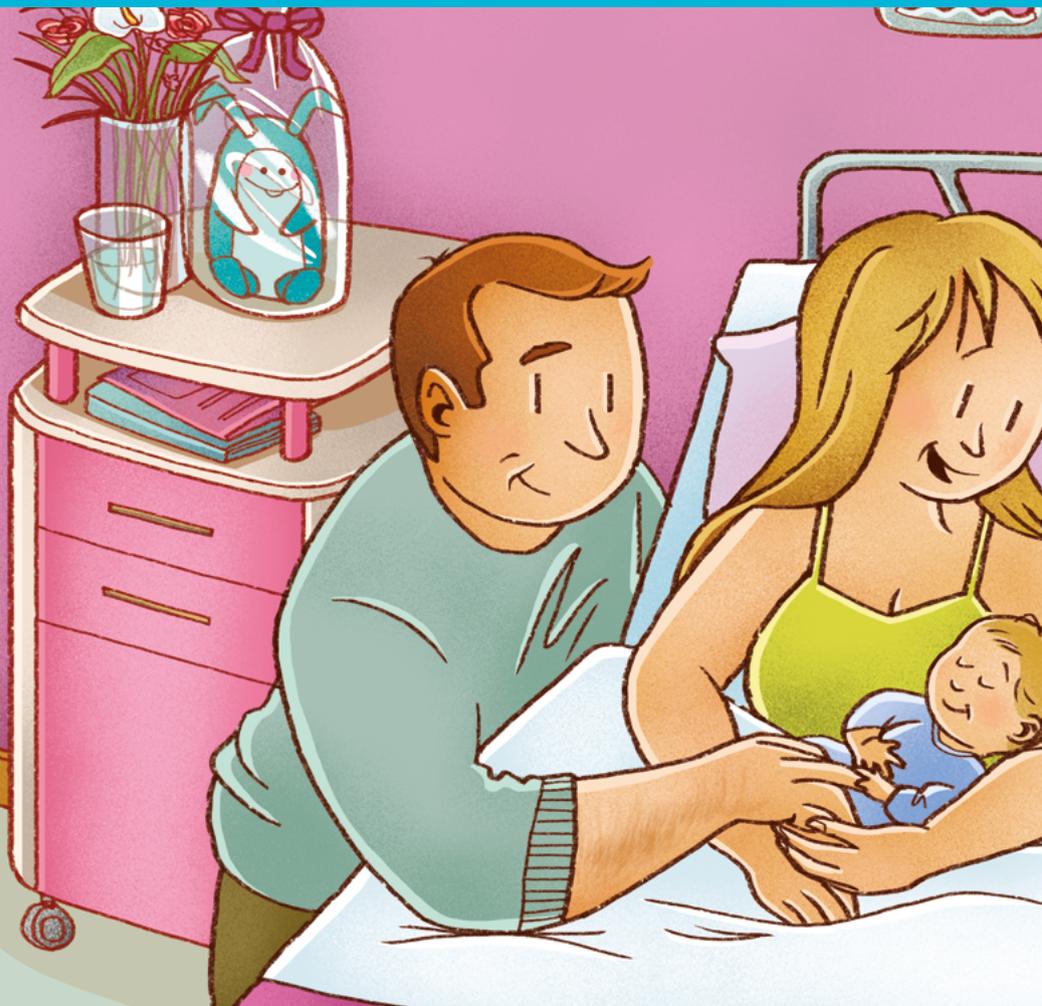
Chaque milieu d'accueil prévoit dans son contrat d'accueil les modalités pratiques et financières de cette période de familiarisation.



*Du ventre de maman,  
je perceois le monde extérieur.  
Je baigne dans une enveloppe  
chaleureuse et protectrice.*









*Je suis là !  
Je change d'environnement  
et je découvre des sensations nouvelles.  
La présence de ma famille  
est rassurante  
et me permet de découvrir le monde  
extérieur en toute sécurité\*.*

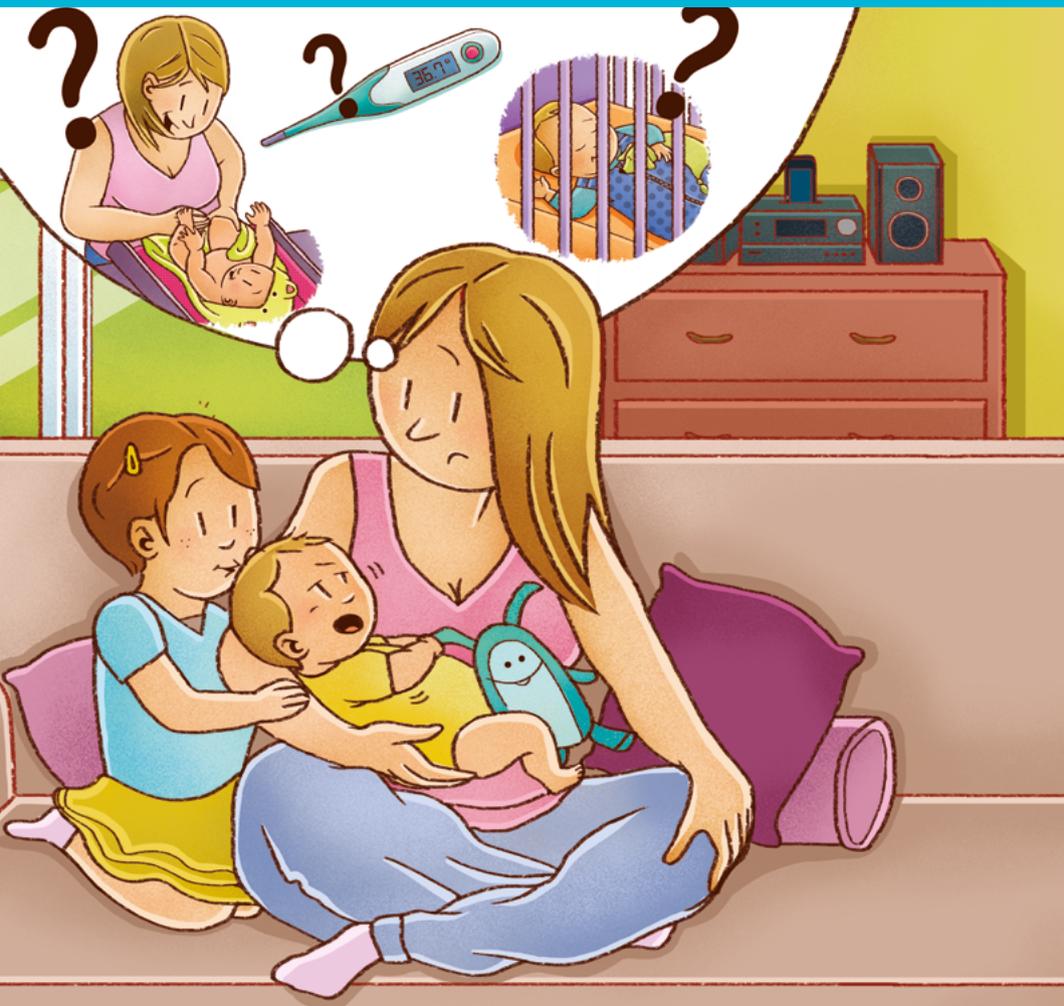
### \*SÉCURITÉ DE BASE

État psychologique inconscient qui procure à l'enfant une sensation de sécurité.

Cet état est atteint lorsque tous ses besoins fondamentaux sont rencontrés : être nourri, soigné, aimé... Il s'attache ainsi très vite à la personne qui lui procure ces soins, en se repérant à son odeur, sa voix, sa façon de le porter... et à l'environnement dans lequel ces soins sont prodigués (lumière, bruits, odeurs...).



*Nos liens se renforcent,  
nous nous découvrons : mes parents  
apprennent à décoder mes besoins et  
moi à les communiquer.  
Je me sens en sécurité :  
je compte pour eux.*



*Dans quelques semaines, c'est Julie qui te donnera ton repas...*



*Un milieu d'accueil,  
c'est quoi ?*

*C'est qui  
Julie ?*

*C'est où ?*

*Et toi,  
tu seras où ?*

*Je vais y faire  
quoi ?...*

Les rencontres préalables avec le milieu d'accueil aident à dépasser les premières appréhensions.



*Au cours de plusieurs rencontres,  
petit à petit, je découvre  
avec toi mon milieu d'accueil :  
ses couleurs, bruits, odeurs, objets,  
nouveaux visages...  
me deviennent familiers.*



Vous restez la personne la plus importante pour lui. Avec vous, il se sent bien partout.

Votre **présence** auprès de lui dans ces premiers moments est très importante pour entretenir son **sentiment de sécurité**.







*Des brocolis...!  
Maman m'a dit  
que tu adorais ça!*



*Je me sens bien,  
papa est là.  
Julie me connaît  
déjà un peu.*

Des repères nouveaux et rassurants se créent parce que votre enfant est là, près de vous, en toute sécurité.



*C'est maman  
qui a proposé à Julie  
de me donner à manger.*

La confiance s'installe. Vous décidez avec l'accueillante du moment où elle prendra soin de votre enfant (repas, change, mise au lit...).









*Je suis bien ici,  
je sais que je retrouverai  
papa ou maman  
tout à l'heure.*



Toutes ces étapes permettent à votre enfant de se sentir en sécurité en dehors de votre présence et d'identifier la(les) personne(s) qui prendra(ont) soin de lui.

### **La familiarisation est essentielle même si :**

- c'est un 2<sup>ème</sup> enfant car pour lui, c'est la 1<sup>ère</sup> fois ;
- vous connaissez bien le milieu d'accueil ;
- votre enfant a déjà fréquenté un autre milieu d'accueil ;
- votre enfant est plus grand ;
- votre enfant est déjà venu et qu'il s'est absenté pendant une longue période ;
- vous estimez qu'il est déjà très sociable ;
- ...

### **Plus l'enfant est jeune, plus la période à consacrer à la familiarisation est vitale.**

Les premières semaines ont en effet permis la mise en place chez lui d'une « base de sécurité » (p.7) mais il n'a pas encore la compétence de vivre l'absence, ni d'imaginer que maman pourrait « ne plus être là », puis revenir. Et cela prend du temps...

A partir de 8 mois déjà, certains enfants savent que maman peut partir, puis revenir. Ils peuvent manifester leur tristesse, leur impuissance, leur colère et parfois bruyamment ! Ce sont des émotions qui peuvent être reconnues et prises en compte par les adultes.

Un bébé, confronté à la perte trop soudaine de ses repères familiaux, peut ressentir de l'angoisse, beaucoup plus difficile à reconnaître (parce qu'elle peut rester muette) et à contenir pour un adulte, autre que sa mère.

**La familiarisation est un enchaînement de rencontres qui s'évaluent régulièrement par les professionnels et les parents, autour de l'enfant.**

Il est important qu'entre les parents et les professionnels du milieu d'accueil s'installe et s'entretienne un climat de respect et de confiance réciproque qui autorisera l'expression de toute question, crainte, difficulté concernant la familiarisation ou le futur accueil.

La souplesse de son aménagement permettra qu'elle soit adaptée aux besoins de chacun.





Faut-il payer ces périodes de familiarisation ?



Pourrais-je téléphoner durant la journée ?



Une autre personne de la famille peut-elle assurer cette familiarisation ?

Et si...



Je dois reprendre le travail plus tôt que prévu ?



Mon enfant est malade ?



La familiarisation doit être interrompue ?



Papa et maman sont indisponibles ?



Mon enfant a déjà fréquenté un autre milieu d'accueil ?





**ONE** OFFICE  
DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51  
info@one.be - ONE.be

 Avec le soutien de  
la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Laurent MONNIEZ  
N° d'édition : D/2022/74.80/102  
DOCBR0010

ONE.be